

# CAHIER DES CHARGES

## « L'échappée des sens » - Station1

> Conception et réalisation d'une « station refuge » entre parcs et jardins pour se reconnecter à son environnement et bénéficier des potentiels de la nature.



© Station orbitale – Les frères CHAPUISAT

**Janvier 2025**

Présenté par :

**namoa**  
Fabrique urbaine & créative  
de l'île de Nantes

## 1. CONTEXTE DU PROJET

---

Partenaire du projet Synopse (Système numérique d'observation populationnelle santé environnement) piloté par Nantes Métropole et financé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir France 2030 opéré par la Banque des Territoires, la Samoa aménage à titre expérimental un parcours piétons refuge sur l'île de Nantes sur la période 2025-2026.

La Samoa (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) est une société publique locale qui s'est vu confier deux missions principales par Nantes Métropole : assurer l'aménagement du projet urbain de l'île de Nantes et développer les industries culturelles et créatives de la Métropole. Mêlant ce double objectif, la Samoa coordonne avec Nantes Métropole dans le cadre du projet Synopse, un parcours urbain permettant aux usagers d'être acteurs de leur santé.

Alors que l'espace urbain est parfois identifié comme agressif, minéral et peu accueillant, la Samoa souhaite révéler le potentiel « nature & santé » de l'île de Nantes en testant un itinéraire piéton traversant notamment des parcs et jardins en plein cœur de l'île.

Cette « échappée des sens » permettra de reconnecter les usagers de l'espace urbain à leur environnement. Ce parcours sera ainsi un levier pour accéder à une meilleure reconnexion à la nature et à une meilleure santé en limitant l'exposition des usagers aux nuisances (ici la qualité de l'air, le confort acoustique et thermique).

Ainsi, ce cheminement aura pour objectifs d'identifier des espaces à l'abris des nuisances en :

- Valorisant l'existant ;
- Révélant le potentiel santé-bien être des zones de proximité ;
- En sensibilisant les usagers aux différents éléments favorables à la santé par le prisme des sens :
  - Qualité de l'air<sup>1</sup> : odorat, vue
  - Confort acoustique : ouïe, vue,
  - Confort thermique : vue et en moindre mesure le toucher, le ressenti.

Ce circuit sera expérimental. Il s'agira dans le cadre du projet Synopse de tester avec les citoyens l'usage, la performance et l'impact d'un parcours refuge en conditions réelles, *in situ* pendant 1 an. Une évaluation multicritère sera réalisée par la Samoa sur la durée de mise en service et permettra de statuer sur une éventuelle pérennisation ou reproductibilité à l'échelle de la métropole.

La coordination avec la métropole, les demandes d'autorisations (AOT) et la désinstallation du parcours seront à la charge de la Samoa.

---

<sup>1</sup> Zoom qualité de l'air :

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) affirme que la pollution atmosphérique est le 1<sup>er</sup> facteur environnemental le plus important à l'origine de problèmes de santé (maladies cardio respiratoires, irritations bronchiques, allergies, ...). Le trafic routier à Nantes est notamment le contributeur majoritaire de cette pollution, avec plus de 51% des émissions d'oxyde d'azote par an.

Zoom sur le confort acoustique :

54%, c'est la part des ménages vivant dans des villes de plus de 50 000 habitants qui se déclarent gênés par le bruit. A Nantes Métropole, le bruit routier est la source sonore responsable de l'exposition au bruit de la plus grande part de population.

Zoom sur le confort thermique :

L'augmentation des températures est prépondérante dans les centres urbains. Les routes, les bâtiments absorbent et retiennent la chaleur contribuant à des températures plus élevées. A Nantes, l'écart avec la température moyenne en Loire-Atlantique est le plus élevé avec un delta de +5°C, alors que les marais de Goulaine ou de la Loire bénéficient quant à eux d'un delta négatif.

**Pour transformer le concept en un parcours piétons désirable, agréable et vertueux pour la santé, la Samoa lance plusieurs appels à projets.**

Celui d'octobre 2024 a permis de créer le parcours, sa signalétique et son identité avec une direction artistique dédiée au projet. Remporté par un consortium de designers, urbaniste & paysagiste (Studio Canon, Diane Boivin et Città UP), ce parcours est détaillé au §2.

Le présent appel à projet et les suivants permettront de concevoir et réaliser 3 points d'intérêt – dénommés stations – répartis sur le parcours et détaillées également au §2.

**Pour cette nouvelle étape du projet, la Samoa souhaite interroger des consortiums créatifs et techniques pour concevoir et réaliser « la première station » afin d'inviter les passagers et usagers du parcours à se déconnecter pour mieux se connecter à soi-même. Cette station interviendra au cœur du Square Gustave Roch sur l'île de Nantes.** Les présents lauréats pourront répondre mais toutes les autres propositions seront bien examinées avec le même soin.

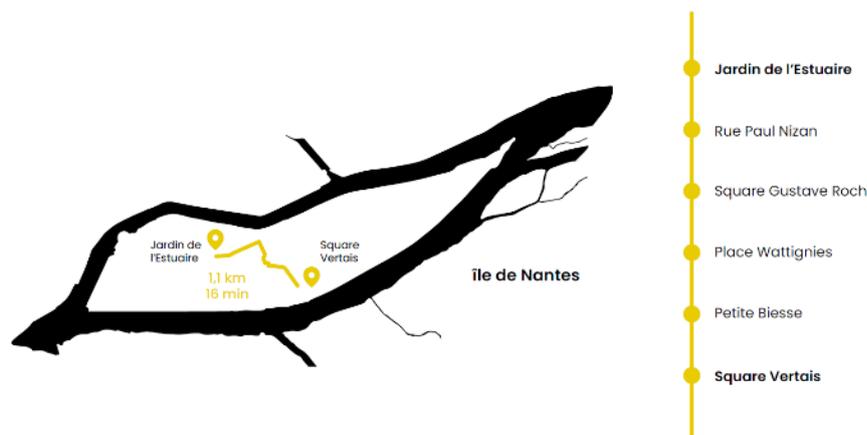
## 2. CARACTERISTIQUES DU PARCOURS

### Apport du parcours

En tant que parcours refuge, l'itinéraire a pour vocation de restaurer ou améliorer la sensation de bien-être des usagers de l'espace public. Il s'appuie sur deux aspects majeurs :

- **Le contact avec la nature** : situé entre parcs et jardins, la proximité entre la végétation et les usagers est constante. Le parcours apporte sensation de fraîcheur et meilleure qualité de l'air.
- **La notion de pause urbaine.** En favorisant un itinéraire de parcs et jardins, le contact entre la circulation et les usagers est diminué suggérant ainsi une ambiance reposante et apaisante au cœur d'un paysage urbain dense. Le parcours suggère la possibilité de prendre le temps, d'arpenter, de « faire une pause » et de contempler pour se reconnecter aux éléments favorables, environnants. Ces éléments se basent sur la nature et sur l'identité artistique déjà présente sur les lieux (tags, fresques).

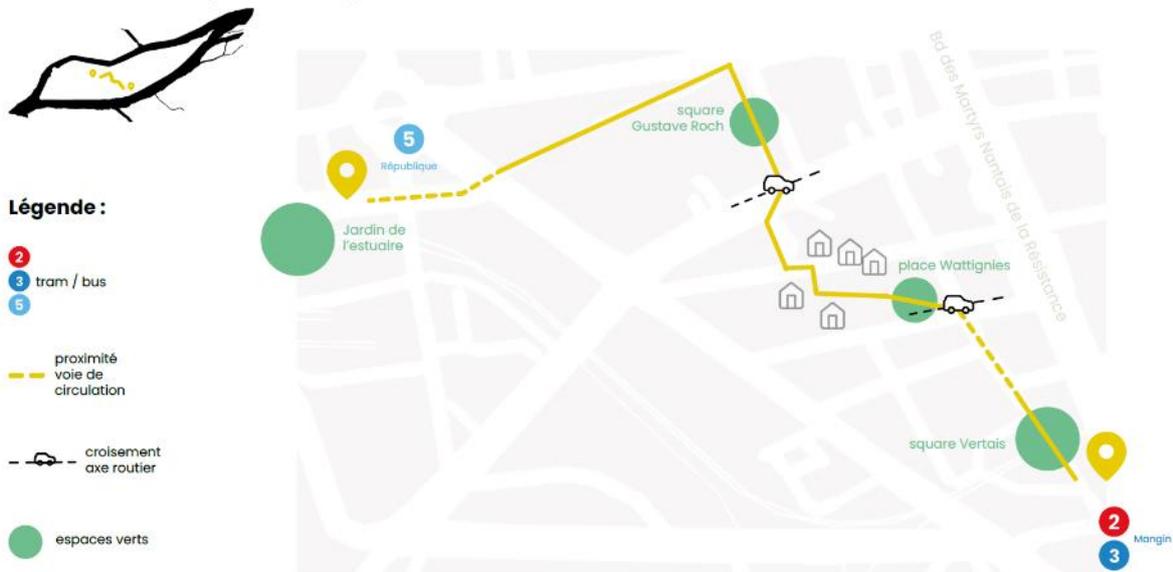
### Géographie du parcours



Le parcours d'1,1 km, soit environ 15 min de marche, se situe au cœur de l'île de Nantes, entre parcs et jardins (square Gustave ROCH, place Wattignies, Square Vertais). Son départ se situe au croisement des boulevards de l'Estuaire et Victor HUGO, et son arrivée se situe au square Vertais (sortie bd Adolphe BILLAULT).

Cet itinéraire dispose d'espaces ombragés, d'assises, de toilettes publiques, d'ambiances sonores distinctes (son des enfants, oiseaux, église). L'itinéraire emprunte un cheminement indirect, sinueux, mixant des portions peu fréquentées au calme des zones résidentielles et des portions plus exposées aux nuisances environnementales, notamment à l'entrée du parcours, au croisement des bd de l'Estuaire et Victor Hugo.

### Connexions du parcours



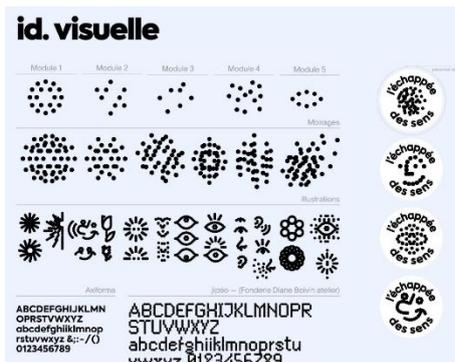
Ce parcours piétons est à distance des principales voies de circulation. Les contacts se concentrent uniquement en début de parcours et entre la place Wattignies et le square Vertais. Pour maximiser son usage, il est connecté aux offres de transport en commun, notamment au Nord avec la ligne 5 arrêt République et au Sud avec les lignes 2 et 3 de l'arrêt Mangin.

### Usages du parcours

Ce parcours est uniquement piéton. Il s'adresse à des promeneurs, des riverains et familles (proximité école, EHPAD). Sa vocation d'usage est quotidienne. Il est principalement accessible de jour en période propice à la marche et à la contemplation, soit d'avril à octobre. Il peut être utilisé en période hivernale, mais ses bénéfices seront plus limités, notamment sur le confort thermique.

### Identité du parcours – par le consortium lauréat – AAP1

Le premier consortium lauréat a imaginé un parcours de balade urbaine visant à révéler à ses usagers leur environnement en jouant sur les sens.



La direction artistique du parcours est construite sur les symboles de la nature, de la croissance et de la régénération, en révélant la forme du point, image d'une graine, d'une spore ou d'une cellule, ...

© (Ci-contre) Identité visuelle l'échappée des sens – consortium Studio Canon x Città UP x Diane BOIVIN

Le parcours prend des formes sensibles par la multiplication et les dispersions de points, dont la diversité des agencements (nœuds, embranchements...) marque les étapes et les directions. Facilement reconnaissable, les points indiquent les zones d'intérêt du parcours, tous mis en avant par couleur forte, dominante et contrasté : l'orange.

Cette couleur est utilisée dans une version fluo pêche, signe visuel qui tranche avec le gris de la ville. Très peu présente dans l'espace public, elle évoque les cycles de la nature, des états de transition automnale à la renaissance printanière.

L'identité s'incarne sur cet itinéraire se déploie avec une quadruple intervention issue majoritairement du réemploi :

- De la peinture au sol voire sur des éléments urbains existants (mur, grille, mobilier, ...),
- Des panneaux « spores » orangés,
- Une palette florale fleurissant d'avril à novembre et
- Des totems basés comme point de repère (voir visuels suivants).



© L'échappée des sens – consortium Studio Canon x Città UP x Diane BOIVIN

### Les stations du parcours

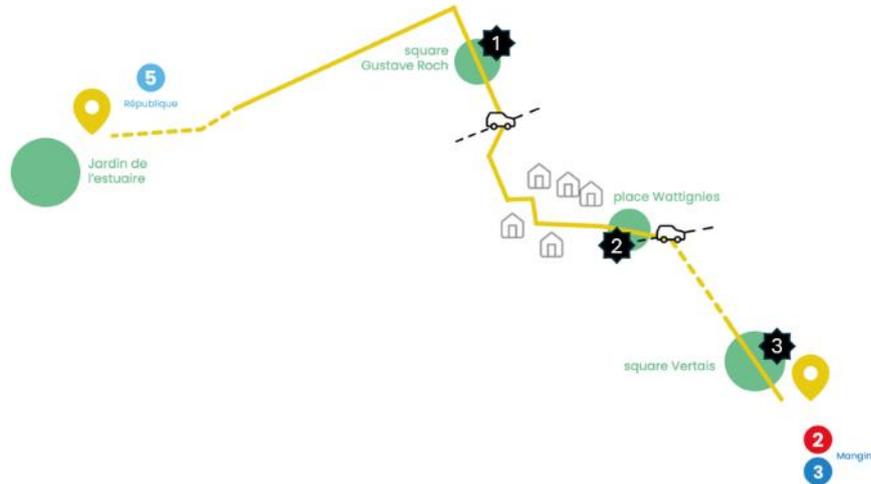
Le parcours est ponctué par 3 stations dont les objectifs sont d'informer, sensibiliser, de rendre les usagers acteurs de leur santé et également d'évaluer leur ressenti cet itinéraire.

Localisées en 3 points distincts sur l'itinéraire piéton, elles permettent progressivement de :

- Suggérer une posture contemplative, introspective au sein du Square Gustave ROCH - n°1
- D'observer et intégrer les éléments environnants sensibles (via l'air, la température et la limitation du bruit) de la place Wattignies – n°2

- D'évaluer les bénéfices individuels ressentis sur l'ensemble du parcours dans le Square Vertais – n°3

Ainsi, ces stations permettront de sensibiliser les usagers en les rendant acteurs de leur santé.



### Médiation du parcours

De la même façon que le parcours est accompagné par des éléments d'informations/médiation, les stations devront être équipées d'affichages pour guider les postures et usages. Ainsi un élément de signalétique est à prévoir pour chacune des stations.

## 3. CARACTERISTIQUES DE LA STATION GUSTAVE ROCH

### Localisation de la station n°1



(Vue plan et mise en situation © Studio Canon x Città UP x Diane BOIVIN)

La présente station sera installée au sein du Square Gustave ROCH. Le lauréat sera à l'initiative de la recommandation de l'emplacement et de l'emprise de l'élément ou des éléments dans sa réponse. En fonction de la nature de l'installation et en concertation avec les services de la Métropole, l'emplacement final sera validé avec l'ensemble des parties prenantes.

## Éléments clefs de la station

Parenthèse verdoyante et reposante d'un quartier dynamique et animé de l'île de Nantes, cette station doit agir comme un point d'intérêt accueillant et ressourçant du Square.

Dans cet espace on y apprécie la biodiversité et ses bénéfices à toutes saisons (ombrage des arbres, odeur des fleurs, vol des papillons, chants des oiseaux, ...), on aperçoit des enfants sortant de la crèche et jouant dans le Square, des personnes âgées qui se reposent sur un banc, des travailleurs déjeunant à l'ombre, des fidèles qui rejoignent l'édifice religieux de proximité dont sa façade est une fresque monumentale ...

Tous ces éléments convergent en 3 points clefs que sont :

- La déconnexion ou reconnexion,
- La pause urbaine, la contemplation,
- L'introspection et la méditation

## Usage et posture recherchés

Avec l'objectif principal de suggérer la reconnexion à la nature et la contemplation, cette station doit permettre de marquer un temps d'arrêt dans le parcours : l'avant et l'après station. Avant la station, les usagers ne sont pas encore conscients des tensions vécues liées à l'espace public (bruit des véhicules, chaleur du bitume, odeurs d'égouts ou d'échappements, ...). Ils ne sont pas non plus conscients des bénéfices du Square et plus globalement du parcours sur lequel ils cheminent. Grâce à cette première station, ils sont désormais conscients de vivre l'instant présent, connectés à eux même, aux ressentis positifs de la ville et non plus à la frénésie de la ville.

Cette station doit autant interpeller pour prendre conscience que guider pour suggérer un nouvel état de connexion à soi-même.

## 4. EXIGENCES A RESPECTER

---

Les candidats seront attendus sur des propositions originales et créatives cadrées par une réalisation technique réaliste. Le présent cahier des charges inclut les phases de conception et réalisation des travaux.

### Proposition créative :

- **Identité artistique** : la proposition créative originale devra s'inscrire à la fois dans la direction artistique imaginée par le consortium lauréat du parcours (le point, l'orangé avec une valeur forte de réemploi), au projet de l'île de Nantes plus largement et plus spécifiquement dans un environnement urbain entre parcs et jardins.  
Le concept proposé doit respecter une approche sensible, un sentiment de bien-être et de sécurité. Son identification se veut claire (simple, visible, contrastée, lisible).
- **Cibles** : population mixte, intergénérationnelle, non genrée, les notions d'inclusivité et design universel sont attendues
- **Spectre d'intervention** : revêtement de sol, panneau de signalisation, design produit ou microarchitecture toujours dans une approche low tech.

Partie technique : les études techniques seront à réaliser pour attester de la conformité de la réalisation avec l'ensemble des normes en vigueur. Elles seront à la charge du lauréat.

- **Sécurité** : une attention particulière sera portée sur la sécurité du ou des éléments implantés et devront répondre à des contraintes de bonne stabilité, bonne tenue mécanique, mais aussi à l'absence de risque pour les usagers pendant l'expérimentation. En cas d'usage de mobilier, la hauteur de chute maximale (d'assise) à respecter sera de 80cm.

D'autres contraintes de sécurité spécifiques à l'espace public seront à respecter, en fonction des installations, notamment pour l'intégration de mobilier :

- La charge de vent correspond à la zone 3 avec une catégorie de terrain considérée de 0 (suivant l'Eurocode 1) : vent moyen à 102km/h avec des pointes à 145km/h.
  - La charge accidentelle due à la présence de 2 personnes de 100kg montant sur la structure.
  - La charge maximale du mobilier ne doit pas dépasser 370 kg/m<sup>2</sup>
  - Charge de neige normale au sol de 450 N/m<sup>2</sup> (suivant l'Eurocode 1).
- **Connexion** : les connexions au réseau électrique ou en eau ne seront pas privilégiées.
  - **Supports d'expression** : intégrer la préparation du support (nettoyage, réduction d'aspérités ou comblement de trous) à la charge du candidat retenu.
  - **Revêtements au sol** :
    - Peinture en phase aqueuse avec SRT >0,45
    - La préparation du support (nettoyage, réduction d'aspérités) sera à la charge du candidat retenu.
  - **Réversibilité** : à la fin de l'expérimentation, il doit être possible de désinstaller ou de remettre facilement à l'état d'origine tous les éléments implantés le long du parcours. Ces frais seront pris en charge par la Samoa.

## 5. REPONSE ATTENDUE

---

Les candidats présenteront et formaliseront une proposition de conception-réalisation en justifiant l'adéquation du concept avec l'identité artistique développée, l'intérêt d'usage de la solution auprès des citoyens et la médiation associée pour rendre intelligible cette station. L'ensemble des choix devront être argumentés au travers d'illustrations, de plans techniques qui mettront en exergue l'atteinte des enjeux.

Le dossier doit intégrer les éléments suivants :

1. Présentation de l'équipe, de l'entreprise ou du consortium avec les prestataires préalablement identifiés
2. Note d'argumentation de la solution (de l'inspiration au concept décliné)
3. Détails des caractéristiques
  - a. Explication des spécificités techniques
  - b. Illustrations / scénario d'usage / plans techniques (typologie, implantation)
4. Budget détaillé de la solution (coût de réalisation complète : conception, réalisation)
5. Calendrier prévisionnel incluant une phase de finalisation des concepts avant la phase chantier
6. Mais également tout élément complémentaire pouvant servir la qualité de la proposition.

## 6. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS

---

Seules les offres complètes et donc présentant l'ensemble des documents exigés ci-avant seront examinées.

Les critères suivants permettront d'évaluer les dossiers reçus :

### **Compréhension des enjeux :**

- Démonstration de l'intérêt et cohérence avec l'objet de la commande

### **Aspect artistique & originalité de la solution :**

- Design et esthétique de la proposition
- Adéquation : à l'identité développée par le premier consortium lauréat

- Compréhension : capacité à utiliser ou s'approprier la future station
- Intégration : adéquation du concept à s'implanter son futur environnement d'accueil

**Accessibilité :**

- Inclusivité

**Faisabilité technique de la proposition.**

- La proposition doit être réaliste et être produite en tenant compte du calendrier de réalisation
- Respect de l'enveloppe budgétaire de réalisation proposée.

**Matériaux :**

- L'utilisation de matériau issu du réemploi ou de l'économie circulaire sera appréciée

**Maintenance :**

- Prévoir un dispositif frugal en entretien
- Les éléments devront résister aux utilisations quotidiennes et donc présenter des standards de résistance et de durabilité répondant à une telle fréquence d'utilisation. Etant installé en extérieur, le dispositif devra répondre aux sollicitations météorologiques (chocs, pluie, chute, dégradation, ...).

## 7. BUDGET

---

L'enveloppe accordée est de **24 500 € HT** et intègre la conception (idée, étude, mises au point...) et la réalisation de cette station (fabrication, installation, chantier, ...).

L'enveloppe sera versée comme suit au lauréat :

- 50% du budget à l'annonce du lauréat gagnant (fin mars 2025)
- 25% à l'issue de la finalisation de la conception (mai 2025)
- Le solde après l'installation du parcours global (juillet 2025)

Le délai maximal de paiement des factures est de 45 jours à compter de la réception.

L'ensemble des objectifs d'usage, techniques, performatifs, mais aussi le calendrier de paiement et les dates clefs seront réunis dans une convention partenariale d'expérimentation signé par le lauréat. Le lauréat accompagnera ce document d'un devis du montant total.

## 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

---

La Samoa conservera la propriété intellectuelle des projets proposés à l'issue de la phase de conception finalisée, dont le prix de cession est réputé inclus dans l'enveloppe ci-dessus visée.

Pour autant la Samoa s'engage à respecter le droit d'auteur et les règles établies de propriété intellectuelle et industrielle dans le cadre de cette sollicitation et de l'ensemble des réponses fournies par les contributeurs.

## 9. CALENDRIER

---

Pour soumettre une proposition,  
Merci d'envoyer l'ensemble des documents requis à l'adresse ci-dessous, avant le :

**Mercredi 07 mars 2025, 23h59**

*(Tous dossiers > à 5 Mo seront à transmettre par une plateforme d'envoi type WeTransfer, Smash, ...)*

[Dossier candidature](#)

### Calendrier de l'appel à projet :

Seuls les dossiers complets et répondant aux critères seront examinés par le comité de sélection.

- Lancement de l'appel à projet, ouverture des candidatures : 21 janvier 2025
- Présentation publique de l'appel à projet : 04 février 2025 – 13h45 > 15h
  - Présentation de l'AAP et réponse aux questions
  - Inscription obligatoire sur [Eventbrite](#)
  - Réunion en présentiel, tout demande en distanciel devra être faite par email
- Date limite de réception des offres : 07 mars 2025 (avant minuit)
- Jury et audition : **21 mars 2025 (prévoir votre disponibilité)**
- Sélection et annonce au lauréat : 24 mars 2025

### Calendrier conception/réalisation :

- Finalisation conception : mi-mai 2025
- Réalisation/installation : juin 2025
- Inauguration : S27 – juillet 2025

## 10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### Contact Samoa :

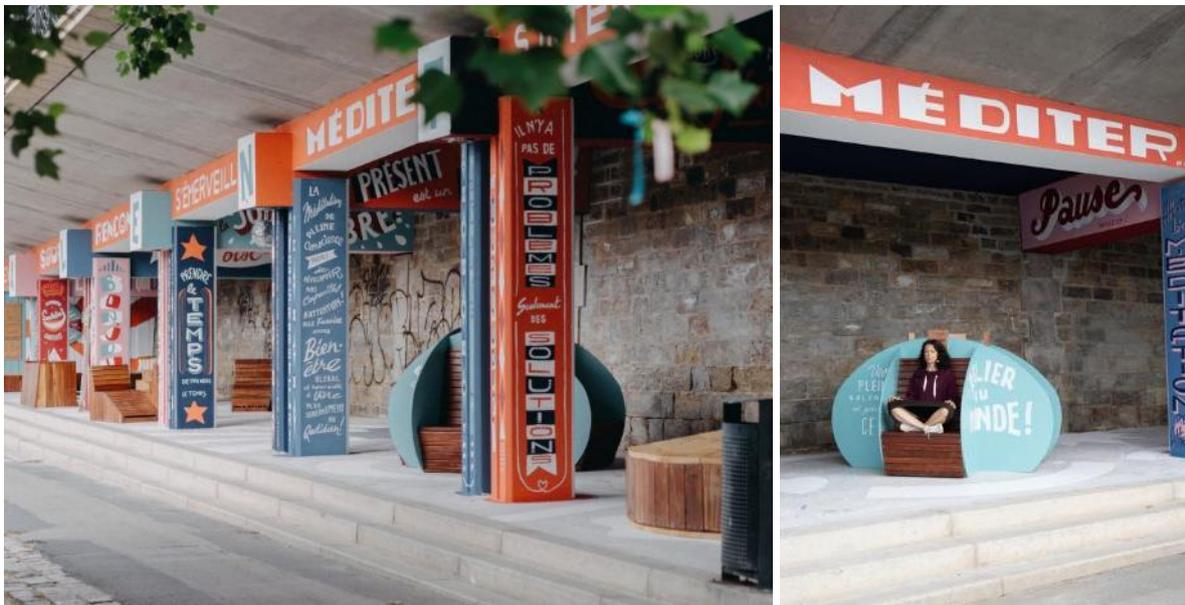
Hugues du PUY – [hugues.dupuy@samoa-nantes.fr](mailto:hugues.dupuy@samoa-nantes.fr)

## 11. ANNEXES

### QUELQUES EXEMPLES DE CONTEMPLATION, INTROSPECTION, DECONNEXION, ...



© La Pêcherie (Nantes) – Base Paysage x Le Bruit du Frigo



© Parcours méditatif et créatif (Nantes) - La Parenthèse enchantée



© Micro-oasis – Wendygaze (Genève)